



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2025 - 056
Séance du 4 juillet 2025

Agrément de l'Université d'Artois pour le recrutement de services civiques

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération =

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres représentés : 9

Nombre de vote pour : 24

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Ce point a fait l'objet d'un avis de la commission formation et vie universitaire du 27 juin 2025.

L'agrément de l'université d'Artois pour le recrutement de services civiques- tel que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvé.



Récapitulatif de votre dossier

STATUT : EN COURS DE SAISIE [Date : 13/06/2025]

RENSEIGNEMENTS ORGANISME

Informations organisme

Siret: 19624401600016

Nom de l'organisme : UNIVERSITE D'ARTOIS

Type de structure : Etablissement public / Établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel
9 Rue du Temple, 62000 Arras

Représentant légal de l'organisme

Nom: Anne DAGUET-GAGEY

fonction : Présidente

presidence@univ-artois.fr

Adresse de correspondance

9 Rue du Temple, 62000 Arras

+33321603700

presidence@univ-artois.fr

<https://www.univ-artois.fr>

Contacts référents

Nom : Caroline DELURY

Fonction : Gestionnaire RH

caroline.delury@univ-artois.fr

+33321603874

Nom : Isabelle DELSAUT

Fonction : Responsable bureau BIATSS

isabelle.delsaut@univ-artois.fr

+33321603792



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Présentation de votre structure

L'Université d'Artois, Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) est implantée sur différents points du territoire du Nord-Pas de Calais : Arras (siège), Béthune, Douai, Lens et Liévin. Elle comprend 8 UFR, 2 IUT, Une école d'Ingénieur, un service de Formation Continue et 17 centres de Recherche. Depuis sa création en 1992, l'Université d'Artois s'impose comme un acteur de promotion sociale et bénéficie d'un environnement convivial et stimulant propice aux études et à la culture. L'université d'Artois a pour missions : la formation initiale, continue et professionnelle, la recherche scientifique et technologique, le diffusion et la valorisation de ses résultats, l'orientation et l'insertion professionnelle, la diffusion de la culture et l'information scientifique et technique, la participation à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, la coopération internationale.

En quoi le service civique est-il cohérent avec le projet associatif de votre organisme (ou ses orientations stratégiques)

Le service civique envisagé s'inscrit tout naturellement dans l'axe "Education pour tous" et "Solidarité" dans le dispositif. En effet, l'Université a plusieurs défis à relever auprès des jeunes issus des quartiers plus difficiles : développer leur ambition, leur faire connaître les structures d'enseignement supérieur et leur démontrer que l'Université n'est pas réservée à une élite et est accessible à tout public qui se donne les moyens de réussir. Il est également important de véhiculer un message visant à rassurer les familles sur les conditions de vie étudiante et les dispositifs existants pour faciliter la prise en charge des coûts inhérents à une poursuite d'études post-bac.

Les territoires d'intervention de vos volontaires en France

Vous intervenez dans la région: Hauts-de-France

Nombre d'usagers: 13300 (usagers du service, habitants du territoire, etc)

affilié à [Donnée non renseignée]

Renseignements administratifs et juridiques

Publication de la création au Journal Officiel

Date : 14/11/1991

Création officielle (hors collectivité territoriale ou service de l'Etat)

Date : 07/11/1991

Décision prise en matière de Service Civique par l'organe compétent de la personne morale

Date : 10/06/2025

Agréments administratifs

Votre organisme dispose d'un ou plusieurs agréments administratifs : Non

1146 Salariés ou agents publiques dont:

827 en CDI

319 en CDD

[Donnée non renseignée] en contrat aidé

[Donnée non renseignée] Bénévoles

FORME DE L'AGRÉMENT

Je souhaite bénéficier d'un agrément simple



SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

LA SÉLECTION ET L'ACCUEIL DES VOLONTAIRES

Comment l'accueil des volontaires sera-t-il préparé au sein de votre organisme ?

Avant que les volontaires n'arrivent, la majorité des actions aura déjà été définie. Plusieurs entretiens seront mis en place au préalable de l'arrivée des volontaires :

- première rencontre et présentation du projet,
- rencontre de l'équipe, afin de faciliter leur intégration dans l'organisme d'accueil et son environnement.

Tous les documents pertinents présentant leur projet seront mis à disposition des volontaires. Un document reprenant l'ensemble des contacts essentiels leur sera remis.

Quels seront les moyens humains et matériels affectés à la mission ?

Les volontaires en service civique seront encadrés par les responsables du service concerné et travailleront en collaboration avec les personnels en charge des missions. Les responsables assureront également le rôle de tuteur, seront présents pour répondre à leurs questions et les épauler dans la mise en place de leurs projets. Matériellement, tous les moyens nécessaires à la réalisation de leurs missions seront mis à la disposition des volontaires. Ils pourront également disposer du parc de véhicules de service mis à disposition du personnel.

Quels seront les modalités de sélection des volontaires ? Comment sera favorisé l'accueil de volontaires aux profils variés ?

Les missions proposées ne requièrent pas de niveau de qualification particulier, aucune condition de formation ni d'expériences professionnelles ou bénévoles préalables exigées. Néanmoins elles nécessitent de posséder certaines qualités telles que : le goût du contact, une bonne qualité d'expression orale et écrite, une certaine pédagogie et une capacité à argumenter face aux oppositions éventuelles. Les annonces seront déposés sur le site du service civique mais également sur la plateforme carrière de l'Université et sur l'Espace Numérique de Travail de nos étudiants.

À l'arrivée des volontaires, comment sera organisée la phase de préparation à la mission ?

Avant que les volontaires n'arrivent, la majorité des actions aura déjà été définie. Plusieurs entretiens seront mis en place au préalable de l'arrivée des volontaires : première rencontre et présentation du projet, rencontre de l'équipe, afin de faciliter leur intégration dans l'organisme d'accueil et son environnement. Tous les documents pertinents présentant leur projet seront mis à disposition des volontaires. Un document reprenant l'ensemble des contacts essentiels leur sera remis.

Les volontaires disposeront d'un coin bureau dédié, matériel informatique en prêt

Quels moyens sont prévus pour accompagner les volontaires mineurs de plus de 16 ans ?

[Donnée non renseignée]

Précisez comment sera versé la prestation mensuelle de 111,35€ minimum au volontaire

Le service accueillant un volontaire versera mensuellement la prestation obligatoire de 114.85 € par virement.

Détaillez comment sera organisé le tutorat

Les responsables des services concernés par le recrutement des volontaires assureront le rôle de tuteur. Ils accueilleront et accompagneront les volontaires tout au long de leurs missions, par le biais de points réguliers qui viseront à compléter les livrets d'accompagnement. Ils élaboreront également les bilans qui devront être fait en fin de mission avec les volontaires. Les tuteurs permettront également aux volontaires d'effectuer les formations prévues dans le cadre du service civique (PSC 1 et Formation civique et citoyenne).

Détaillez quelles seront les modalités d'accompagnement au projet d'avenir

Les volontaires seront accompagnés par leurs tuteurs pour définir leurs projets d'avenir. Des réunions seront régulièrement organisées. Les tuteurs mettront en contact les volontaires qu'ils encadrent avec un réseau de professionnels en fonction de leurs choix grâce aux ressources :

- en interne:

présence de conseillers d'orientations, d'une psychologue de l'Education Nationale, documentation sur les formations, les concours...

service d'orientation et d'insertion professionnelle de l'Université d'Artois Cap Avenir, bibliothèque universitaire, enseignants

- en externe :

Job dating et conférence qui ont eu lieu à l'Université
Formations incluses dans le pack VSC

Description volet pratique general

Les formations PSC 1 sont proposées au sein de l'Université d'Artois avec l'intervention de formateurs de Artois Formation Secourisme. La formation est organisée par le SSE. Les volontaires en service civique peuvent s'inscrire et participer à la formation en même temps que les étudiants souhaitant se former. Ils peuvent également suivre cette formation auprès d'un organisme agréé.

Description volet theorique externe

Le volet théorique des formations Civiques et citoyennes sont réalisées de manière externe via les organismes de formations habilités. Nous proposons à nos volontaires de choisir une formation dans le catalogue régional des FCC Hauts de France. Ils choisissent en fonction de leurs appétences et des contenus de formation présentés dans le catalogue. Les thématiques étant larges et diversifiés, cela permet de les sensibiliser à la citoyenneté avec des participants de divers horizons.

Récapitulatif calendrier prévisionnel d'accueil des volontaires

Année	Durée moyenne missions	Nombre de volontaires
2025	8	6
2026	8	6
2027	8	6

FICHE MISSION "PROMOTION DES PARCOURS UNIVERSITAIRES DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE"

Intitulé de la mission : Promotion des parcours universitaires dans les établissements d'enseignement secondaire

Thématique de la mission: Éducation pour tous

Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? À quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

La mission s'intègre dans les actions liées au continuum Bac-3/Bac+3, et plus particulièrement le dispositif des Cordées de la Réussite. Dans ce cadre, l'objectif du volontaire sera de démystifier l'Université d'Artois auprès d'un public issu de quartiers prioritaires ou de milieux sociaux défavorisés afin de lutter contre le déterminisme social. Il devra mettre en place des actions permettant à ces publics de découvrir l'Université, telle qu'elle est aujourd'hui, et ses services, afin de mettre à mal les stéréotypes que tout à chacun peut avoir sur cette dernière et de développer leur ambition. D'autres objectifs sont également recherchés dans le cadre de ces dispositifs : travailler sur la mobilité des jeunes, leur donner la possibilité d'acquérir un esprit critique et une ouverture culturelle.

Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

- Promouvoir les parcours universitaires et les poursuites d'études auprès des élèves des lycées et collèges de la Région
- Organiser des actions avec les établissements ayant pour but de démystifier l'Université auprès des élèves
- Organiser des temps d'échanges et des activités de découverte des différents services transversaux de l'Université (Vie Etudiante, Culture, Activités Physiques et Sportives, Médecine Préventive...)
- Participer à l'organisation de dispositifs d'accueils des lycéens et collégiens sur les différents campus universitaires
- Participer à la présentation des formations de l'Université en général
- Présenter les conditions de vie étudiante et des dispositifs d'aide et de soutien

Dans le cadre de ces activités, le volontaire en service civique sera accompagné d'un personnel du service Cap Avenir et/ou d'un enseignant de l'établissement avec lequel des actions sont mises en place.

En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés de la structure ?

Cette mission viendra compléter et renforcer les dispositifs déjà existants et viendra s'inscrire dans le cadre de la mission Liaison Enseignement Secondaire/Supérieur portée par le service Cap Avenir - Orientation et Insertion Professionnelle. En effet, dans le cadre du dispositif des Cordées de la Réussite, l'Université proposait traditionnellement des visites de campus. Les financeurs de ces actions attendent aujourd'hui davantage d'actions de tutorat ou d'ouverture culturelle des élèves et ce sera au volontaire de mettre en place ces nouvelles actions avec nos interlocuteurs au sein des établissements.

Lieu(x) d'intervention

Hauts-de-France

Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission

1

Quelle seront les modalités mises en oeuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

Le volontaire sera en contact avec les élèves des collèges et des lycées qui font partie de notre Cordée de la Réussite, et de nos interlocuteurs dans les établissements dans lesquels ils sont inscrits. Il aura également à travailler avec les personnels de l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville pour mettre en place des actions de tutorat notamment, auprès des élèves issus de quartiers prioritaires des villes où est implantée l'Université d'Artois. Il aura également à utiliser tous les services offerts par l'Université pour mettre en place ses actions et sera donc en relation constante avec les personnels administratifs et enseignants de l'Université.

En quoi la mission est-elle accessible à tous les jeunes ?

La mission proposée ne requiert pas de niveau de qualification particulier, aucune condition de formation, aucune expérience professionnelle ou bénévole. Toutefois, elle nécessite de posséder certaines qualités telles que : le goût du contact, une bonne qualité d'expression orale et écrite, une certaine pédagogie et une capacité à argumenter face aux oppositions éventuelles.

Votre organisme prévoit-il l'accueil de volontaires venant de l'étranger pour effectuer une mission de Service Civique en France

Non

FICHE MISSION "ACCOMPAGNER LE PERSONNEL DANS LA MISE EN PLACE ET LA RÉALISATION DES ACTIONS DU PROJET OSeR!"

Intitulé de la mission : Accompagner le personnel dans la mise en place et la réalisation des actions du projet OSeR!

Thématique de la mission: Éducation pour tous

Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? À quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

la mission s'intègre dans le cadre des actions liées au bus de l'orientation « OSeR ! » (s'Orienter vers le Supérieur et Réussir !) dont la mission principale consiste à concevoir et déployer un dispositif de démonstration mobile et attractif de sensibilisation à l'orientation. Ces bus se déplacent au plus proche du public visé (collégiens, lycéens, jeunes en reprise d'études et leurs prescripteurs tels que les parents, les enseignants...) dans les établissements scolaires et sur les places publiques

Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

- Accompagner le public cible dans leur démarche de réflexion ou de participation aux actions de l'association Moteur ! (Réalisation de mini-films/interview, diffusion de films lauréats avec mise en place de débats, organisation de jeu plateau à visée d'orientation, etc.)
- Promouvoir les parcours universitaires et les poursuites d'études post-bac auprès des élèves niveau quatrième, troisième et seconde des établissements du secondaire implantés sur les territoires de l'Université d'Artois
- Organiser et animer des actions ludiques (ateliers, animations, etc.) ayant pour but de démystifier l'université et l'enseignement supérieur auprès des élèves
- Organiser des temps d'échanges et des activités de découverte ludiques autour des différents services transversaux de l'Université (Vie Etudiante, Culture, Santé, Activités Physiques et Sportives...) et les conditions de vie étudiantes
- Accompagner le personnel dans la mise en place des bus de l'orientation sur les lieux d'intervention
- Animer des jeux de réflexion autour de la connaissance de soi pour aider les jeunes à mieux se connaître, et mieux réussir leur orientation.

Dans le cadre de ces activités, le volontaire en service civique sera accompagné d'un personnel du service Cap Avenir et d'un enseignant de l'établissement d'accueil avec lequel des actions sont mises en place.

En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés de la structure ?

Cette mission viendra compléter et renforcer les dispositifs déjà existants et viendra s'inscrire dans le cadre de la mission OSeR! portée par le service Cap Avenir - Orientation et Insertion Professionnelle.

L'accueil d'un volontaire en service civique permettra de proposer davantage d'actions lors des interventions du bus de l'Orientation, notamment par la mise en place d'une approche plus ludique de l'orientation et de l'enseignement supérieur. Le volontaire devra également déployer et sensibiliser les actions portées par l'association "Moteur!" Par ces missions, le volontaire accompagnera les lycéens et les collégiens dans la découverte de leurs talents, dans leurs choix d'orientation par le biais de réalisation de mini films/interview, diffusion de films lauréats avec mise en place de débats et l'organisation de jeu plateau à visée d'orientation.

Lieu(x) d'intervention

Hauts-de-France

Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission

2

Quelle seront les modalités mises en oeuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

Le volontaire sera en contact avec les élèves des collèges et des lycées qui accueilleront le bus de l'Orientation OSeR! dans leurs locaux, ainsi que nos interlocuteurs dans les établissements dans lesquels ils sont inscrits. Il aura également à travailler avec les personnels des collectivités locales, ou des structures associatives qui accueilleront le bus de l'Orientation,.

Il sera amené à animer des ateliers ludiques autour de l'orientation, la connaissance de soi, et l'enseignement supérieur, notamment, auprès des jeunes issus de quartiers prioritaires des villes où est implantée l'Université d'Artois. Il aura également à utiliser tous les services offerts par l'Université pour mettre en place ses actions et sera donc en relation

constante avec les personnels administratifs et enseignants de l'Université.

En quoi la mission est-elle accessible à tous les jeunes ?

La mission proposée ne requiert pas de niveau de qualification particulier, aucune condition de formation, aucune expérience professionnelle ou bénévole. Toutefois, elle nécessite de posséder certaines qualités telles que : le goût du contact, une bonne qualité d'expression orale et écrite, une certaine pédagogie et une capacité à argumenter face aux oppositions éventuelles.

Votre organisme prévoit-il l'accueil de volontaires venant de l'étranger pour effectuer une mission de Service Civique en France

Non

FICHE MISSION "PARTICIPER À LA DYNAMIQUE COLLECTIVE (ÉTUDIANTS, ENSEIGNANTS, PERSONNELS ET ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES)"

Intitulé de la mission : Participer à la dynamique collective (étudiants, enseignants, personnels et associations étudiantes)

Thématique de la mission: Solidarité

Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? À quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

La mission s'intègre dans la création d'un tiers-lieu au sein de la Maison de l'étudiant. Un espace au sein duquel les utilisateurs peuvent réchauffer leur repas, travailler en petit groupe, réviser ou se détendre. Dans ce lieu, chacun peut apporter sa touche et proposer des activités tout au long de l'année en devant ainsi "Consom'acteur". Ce lieu contribue au développement de la vie étudiante, à la valorisation de l'engagement des étudiants qui s'y investissent et participe à leur bien-être. La santé mentale étant cause nationale, pouvoir accueillir et contribuer au mieux être des étudiants rend ce projet indispensable pour les services de la vie étudiante.

Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

Le volontaire sera chargé de :

- Assurer une présence physique de 25h par semaine dans le lieu et veiller à son entretien
- Faire connaître et échanger autour du projet de lieu partagé : sa mise en place, ses enjeux, ses activités...
- Créer du lien entre les usagers, les services associés au lieu, les associations étudiantes, les porteurs de projets...
- Identifier les besoins sur le lieu
- Tenir à jour l'agenda des animations du lieu et des réservations
- Participer aux comités de pilotage des différents projets
- Etre relais des initiatives étudiantes proposées dans le lieu

Le volontaire devra donc partager la philosophie du lieu et avoir un goût prononcé pour le contact et l'échange.

Cette mission vise à contribuer à un projet coopératif et à développer l'engagement étudiant et les démarches innovantes sur le lieu.

En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés de la structure ?

Cette mission vise à contribuer à un projet coopératif et développer l'engagement étudiant et les démarches innovantes. Ce lieu participe à rompre l'isolement des étudiants et permet d'organiser des actions en leur faveur (distribution alimentaires, ateliers participatifs, après-midi jeux de société...)

Aujourd'hui, de nombreuses associations et services sont usagers du lieu en y proposant des activités pour leur public. La mission du volontaire permettra de créer du lien entre tous les usagers du lieu.

Lieu(x) d'intervention

Hauts-de-France

Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission

2

Quelle seront les modalités mises en oeuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

La mission de gestion de la cafeteria de la Maison de l'étudiant consiste à accueillir, orienter et créer des activités pour les différents publics fréquentant le lieu. Il faudra aussi créer du lien dans cet espace partagé. La maison de l'étudiant accueille plusieurs services de l'Université (sport, culture, vie associative) ayant chacun des partenaires. Le lieu croise donc différents acteurs du milieu universitaire, des collectivités territoriales et des étudiants de tout horizon donc une mixité des publics.

En quoi la mission est-elle accessible à tous les jeunes ?

Les missions proposées ne requièrent pas de niveau de qualification particulier ni d'expérience professionnelle ou bénévole, mais nécessitent de posséder certaines qualités telles que : le goût du contact, une bonne qualité d'expression écrite et orale, une certaine pédagogie et une capacité à argumenter face aux oppositions éventuelles.

Votre organisme prévoit-il l'accueil de volontaires venant de l'étranger pour effectuer une mission de Service Civique en France

Non

FICHE MISSION "DÉVELOPPER LA COMMUNICATION DE L'EGASS ET LE RÉSEAU ALUMNI : SITE, RÉSEAUX LINKEDIN ET FACEBOOK"

Intitulé de la mission : Développer la communication de l'EGASS et le réseau Alumni : site, réseaux linkedin et facebook

Thématique de la mission: Éducation pour tous

Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? À quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

La mission s'intègre dans un projet de Service Civique, elle consiste à développer la communication de l'UFR EGASS à l'interne et à l'externe. Elle vise à favoriser l'engagement civique et le développement personnel des volontaires tout en contribuant à des enjeux d'intérêt général. Elle répond à certains domaines d'action définis par l'agence du Service Civique :

- Organisation d'événements solidaires, de cérémonies de remise de diplôme,... : préparer l'évènement, appuyer la logistique, accompagner et informer le public, etc. ;
- Actions de communication et de promotion : développer les réseaux sociaux, faire connaître l'UFR et ses formations, etc. ;

L'objectif est de permettre aux volontaires de contribuer à ces enjeux en se mobilisant pour le bien commun.

Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

Les activités confiées au volontaire sont les suivantes :

- Créer le réseau alumni des anciens étudiants de l'UFR EGASS et organiser un évènement sur l'année universitaire 2025/2026
- Créer des Livres d'or des promotions de Master en cours (photos, articles, ...)
- Créer le site internet de l'UFR visant à faire promouvoir les activités de l'UFR et faire circuler l'information auprès des étudiants et du monde extérieur
- alimenter le compte FaceBook par les actualités de l'UFR (manifestations, évènementiels, ...)
- créer et alimenter un compte linkedin de l'UFR (aide à la recherche de stage, d'alternance, insertion professionnelle de nos étudiants, ...)
- développer la communication numérique de l'UFR en partenariat avec l'équipe administrative, l'équipe enseignante et l'association étudiante BDE de l'UFR

En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés de la structure ?

Cette mission doit permettre le développement d'une activité de communication numérique qui n'est portée par aucun agent de la structure. Le service civique travaillera en étroite collaboration avec les agents administratifs, la direction et les enseignants de l'EGASS sans toutefois réaliser de mission dévolues à ces derniers. Actuellement aucun agent n'assure de travail de communication interne ni externe. Le service civique pourra donc participer à l'évolution de l'EGASS en matière de communication.

Lieu(x) d'intervention

Hauts-de-France

Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission

1

Quelle seront les modalités mises en oeuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

Le volontaire travaillera dans un environnement de mixité sociale : étudiants, enseignants et personnels administratifs issus d'horizons divers et variés.

C'est surtout dans le contact avec des étudiants usagers issus d'une grande diversité sociale selon leur milieu socio-professionnel d'origine et leur bassin de résidence, leur origine géographique (étudiants Erasmus et Campus France) ou encore leur situation de handicap, que le volontaire en service civique trouvera un sens dans sa mission.

En quoi la mission est-elle accessible à tous les jeunes ?

Les missions proposées sont accessibles à tous les jeunes ayant atteint l'âge de la majorité. Aucun niveau de diplôme ni d'expérience professionnelle n'est requis.

Une bonne connaissance des réseaux sociaux, des applications de création de contenus (type CANVA) et des compétences informatiques sont bienvenues.

Votre organisme prévoit-il l'accueil de volontaires venant de l'étranger pour effectuer une mission de Service Civique en France

Non